« Le patriote » du 10 septembre 1943- retranscription.

« Patriotes Corses aux armes contre Hitler !»

Discours de Maurice Choury au nom du comité départemental de la Corse

Patriotes corses,
Ce jour que vous attendiez depuis quatre longues années, cette heure bénie de la résurrection de la patrie a sonné. Enfin on peut sans risquer l'arrestation, le camp de concentration, voire même le peloton d'exécution, chanter la « Marseillaise » derrière le drapeau tricolore : enfin les patriotes peuvent crier à la face du ciel leur amour de la patrie; enfin les mouchards et les collaborateurs rentrent sous terre! Mais dans cette journée d »allégresse il ne convient pas de se laisser aller à l'ivresse du succès. L'Italie a mis bas les armes, mais la guerre continue. Elle continuera jusqu'à la libération complète de notre sol de toutes les troupes d'occupation.
Patriotes corses, aux armes contre Hitler!
Soldats italiens, avec nous contre l'ennemi de l'Europe!

Tous les pouvoirs aux patriotes

Mais nous ne pourrons assurer une défense efficace de l'île que si des patriotes éprouvés prennent en main les leviers de commande. Nous ne pouvons faire confiance à des pouvoirs publics qui n'ont rien fait en Juin 40 pour poursuivre la résistance, qui n'ont rien fait en novembre 42 pour empêcher l'invasion de votre île, qui ont livré sans combat nos batteries côtières,, nos armes et nos bateaux. Ces lâches, ces opportunistes de toujours, n'ont aucune qualité pour parler au no de la France. A la porte tous les Vichyssois, protecteurs de la Milice, du P.P.F, des mouchards responsables de l'emprisonnement et de la mort de dizaines et de dizaines de patriotes ! Fort de la confiance que vous lui avez accordée dans la préparation du combat, le Comité départemental du Front national se constitue en Conseil de préfecture. Il comprenait huit membres:
André Giusti, mort au champ d'honneur, le 17 juin 1943, en combat devant l'ennemi;
Jean Nicoli, fusillé dans le dos le 30 août 1943 à Bastia, sur sentence du tribunal militaire du 7ème corps d'armée;
Nonce Benielli, condamné à 30 ans de réclusion par le même tribunal et déporté en Italie.

Des hommes nouveaux

Les survivants sont des hommes jeunes, propres, qui n'ont trempé dans aucune compromission politique, ni dans la stérile lutte de clans qui divisait notre île : Ils sont inconnus de vous parce qu'ils ont dû, pendant des mois et des mois, organiser d'une façon souterraine, en butte aux recherches conjuguées de l'O.V.R.A et des mouchards français à son service, une vaste organisation de douze mille membres, ramifiée dans les moindres localités du département. Aujourd'hui nous vous livrons leur identité. Ce sont :

Arthur Giovoni, professeur au lycée de Bastia, parti dimanche dernier en mission à Alger.
François Vittori, commis des postes, organisateur de la Casinca, membre du comité militaire:
Henri Maillot, entrepreneur
Maurice Choury, agriculteur
Le commandant Paul Cesari[1], Commandant de la Mission Militaire du Comité français de la Libération Nationale.

Liquidation de la lutte de clan

Sous l'impulsion du Comité départemental s'est réalisée l'unité du peuple de la Corse contre l'ennemi, s'est liquidée pour toujours la lutte de clans des politiciens professionnels. Ces politiciens n'ont rien fait pour partager avec nous les responsabilités et les dangers de l'organisation de la préparation à la lutte. Ils n'auront pas droit à la parole dans la direction des affaires publiques.

Un programme clair

Ajacciennes, Ajacciens! Patriotes de l'île, voici notre programme immédiat : ralliement de la Corse à la France libre ; utilisation des Groupes de Combat du Front national comme forces supplétives de police ; dissolution des organisations antipatriotiques : P.P.F.L.V.F, Groupe collaboration, Milice française, Ligue française des Combattants, et arrestation de leurs chefs, épuration des administrations, en accord avec les fonctionnaires restés fidèles à la Patrie; organisation du ravitaillement général et répression draconienne du marché noir; réquisition des journaux anti patriotes et utilisation de ceux-ci en faveur de la libération.
Notre Conseil de préfecture travaillera pour le peuple par le peuple, en étroite collaboration avec une Assemblée départementale comprenant deux délégués de chaque commune du département. Assemblée qui traduira les vœux et les aspirations de l'ensemble de la population.
Ainsi, fiers d'être le premier département métropolitain libéré, nous marcherons allégrement vers la libération totale de la Patrie. Bientôt nous foulerons à nouveau le sol du Continent Français et alors, je vous le dis, « l'aigle volera de clocher en clocher jusqu'aux tours de Notre-Dame ! »
Une longue ovation salue ces paroles. On procède ensuite à l'élection du nouveau Conseil Municipal, acclamé par

[1]Alias Paul Colonna d'Istria

l'assistance.

Le jour de la libération est arrivé

Mercredi 8 septembre, à 19 h 30, la confirmation d'une nouvelle que l'on se susurrait de bouche à oreille, une grande nouvelle que l'on attendait et à laquelle on n'osait croire tant elle était attendue arrivait, éclatante, diffusée par tous les postes dont l'écoute nous était familière. L'Italie depuis plusieurs semaines en pourparlers avec les Alliés, arrêtait le combat et capitulait sans condition. Comme une trainée de poussière, le bruit s'en est immédiatement répandu à travers notre île douloureuse et tourmentée et aussitôt une explosion de joie populaire, ardente et profonde, saluait la victoire décisive des Alliés, donnant une idée précise de l'intensité du sentiment national des Corses et de leur confiance absolue dans le succès définitif de la cause de la libération. La Corse, premier département libéré, avait l'honneur et la charge de s'ériger en exemple aux yeux des autres départements français de la métropole qui auront prochainement leur Grand Jour.
Nous savons que notre petite Patrie n'a pas l'habitude de manquer à son devoir. Aussi c'est sans étonnement mais avec un bonheur qui se reflétait sur tous les visages que le peuple d'Ajaccio assista au déroulement des événements qui aboutirent à l'érection du Comité Départemental du FRONT NATIONAL en Conseil de Préfecture.
Dès le mercredi soir, plus de mille jeunes gens avaient manifesté dans les rues, au chant de la Marseillaise. Beau prélude à la journée historique de jeudi.

Devant le monument aux morts (suite de la page 1)

Aux chants alternés de *la Marseillaise* et de *l'Internationale*, aux cris de « Laval au poteau! », « A bas Pétain ! », « Vive de Gaulle ! », « Vive l'URSS ! », le cortège dominé par une forêt de drapeaux alliés et de pancartes vengeresses, s'achemine lentement vers le Monument aux Morts, où le serment suivant est prononcé :
« Devant nos morts de la guerre 14-18, devant nos héros et martyrs de la résistance, nous faisons le serment solennel de de faire de notre Patrie une France libre, propre, forte et heureuse ».
Précédée de chars décorés et fleuris, la manifestation, qu'on peut évaluer à 10 000 personnes, s'engage dans la rue Fesh où elle est follement acclamée. Des fenêtres on jette en signe d'allégresse des poignées de riz, des fleurs, on agite des drapeaux. La rue entière frémit au souffle patriotique. Puis par le cours Napoléon, la masse énorme, joyeuse, gagne la préfecture où pénètrent les délégués du Front National. Ils ressortent un quart d'heure après. Tous les vœux de la population sont comblés, comme en font foi les arrêtés préfectoraux suivants, publiés aussitôt.